



Attribuer du temps supplémentaire aux étudiants tiers temps dans les évaluations en ligne



UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE

Les autorisations supplémentaires : Qu'est-ce que c'est?

Dans les activités **Test** et **Devoir** des EPI, vous avez la possibilité d'attribuer des autorisations supplémentaires pour un groupe particulier d'étudiants ou pour un utilisateur donné.

Plus précisément vous pouvez :

<u>Pour les tests</u> \rightarrow

- modifier la date,
- la durée
- · le nombre de tentatives autorisées

<u>Pour les devoirs</u> \rightarrow

- modifier la date
- la durée

Important :

Pour que ces autorisation supplémentaire fonctionnent correctement, n'ajoutez pas de restrictions spécifiques à vos activités.

Les dérogations d'un test

Cliquer sur le test;

Puis, dans le bloc « Administration du test »,

sur « Dérogation de groupe ou d'utilisateur »

Puis ajouter le temps en plus aux étudiants bénéficiant d'un tiers temps.

Ajouter une dérogation de groupe

Important : Pour retrouver et sélectionner le groupe concerné, il faut l'avoir créé dans votre EPI en amont.

Pour la création de groupes voir cette fiche

Sinon, on peut ajouter une dérogation à chaque étudiant concerné.

Par défaut, les informations affichées sont celles inscrites dans les paramètres du test.

Par exemple, si la tentative du test est limitée à une seule et que vous souhaitez donner une tentative supplémentaire, il ^{Nomb} autorité faut sélectionner le nombre "2" dans la case

« nombre de tentatives autorisées ».

onunciation, syllables & tonic stress (stretch). 🕜 Modifier	é
Administration 🕂 💠 🖛 🗖	
✓ Administration du test	
Paramètres	
Dérogations de groupe	
Dérogations utilisateur	
Modifier le test	
Próvieualisation	

Test 1		
 Dérogation 		
Dérogation de groupe	0	Tiers temps L3 S1 ¢
Nécessite une clef	0	Cliquer pour saisir du texte 🖋 👁
Ouvrir ce test		26 € novembre € 2021 € 15 € 38 € 🛱 🗅 Activer
Fermer le test		26 € novembre € 2021 € 15 € 38 € 🛱 🗅 Activer
Temps disponible	0	0 minutes ¢ C Activer
Nombre de tentatives autorisées	0	Illimitê ♦



UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE